## Le Communiqué du Conseil des ministres du mercredi 4 Février 2015

Le Conseil des Ministres s'est réuni le mercredi 04 février 2015, au Palais de la République, sous la présidence de Son Excellence, Monsieur Macky SALL, Président de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat a tenu à adresser ses encouragements aux joueurs, aux dirigeants et autres responsables du Football, à la suite de l'élimination de l'Equipe nationale de football à la CAN 2015.

Au demeurant, il a engagé le Gouvernement et la Fédération sénégalaise de Football, à faire, dans la sérénité, le bilan exhaustif de notre participation à cette compétition en vue de prendre toutes les mesures correctives permettant d'assurer, à l'avenir, les succès attendus, à la hauteur des ambitions légitimes du peuple sénégalais.

Le Chef de l'Etat a, également, évoqué la visite de travail effectuée au Sénégal par la Directrice générale du Fonds Monétaire International (FMI) qui a porté une appréciation positive sur la pertinence du Plan Sénégal Emergent (PSE) et sur la qualité de la gestion macroéconomique et financière du pays.

A cet égard, le Chef de l'Etat a demandé, au Gouvernement, de hâter le rythme des réformes structurelles, de veiller à la rationalisation et à l'efficacité de la dépense publique, tout en privilégiant le renforcement du capital humain, l'amélioration de l'environnement des affaires, le développement des PME/PMI, ainsi que l'implication du secteur privé national dans la réalisation des objectifs du PSE, pour mieux soutenir la dynamique d'une croissance forte, durable et inclusive.

Le Président de la République a, également, invité, le Gouvernement à finaliser, dans les meilleurs délais, le nouveau cadre de programmation - relais de l'ISPE conclu avec le FMI.

Abordant le point de sa communication relatif à l'intensification du Programme national d'Autosuffisance en riz, le Chef de l'Etat a rappelé la tenue, le 02 février 2015, d'un Conseil présidentiel sur le sujet, qui dénote sa ferme volonté de réaliser, avec l'ensemble des acteurs de la filière, dont il salue la mobilisation et l'engagement, les objectifs du Programme national d'Autosuffisance en riz.

A ce sujet, le Chef de l'Etat, a exhorté le Gouvernement à entreprendre, d'urgence, une vaste campagne nationale de

sensibilisation, et à développer les aménagements hydro-agricoles, les unités de stockage et les industries de transformation du riz, afin de favoriser la distribution d'un produit de qualité, conforme aux normes nationales et aux préférences des consommateurs.

Abordant le point de sa communication axé sur le rôle primordial des femmes dans la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent, notamment des organisations tel que le Réseau africain pour le Soutien à l'Entreprenariat féminin (RASEF), dont il a présidé l'Assemblée générale, le vendredi 23 janvier 2015, le Président de la République a engagé le Gouvernement à prendre les mesures adéquates afin d'impliquer davantage les femmes dans la matérialisation de son ambition d'un Sénégal émergent.

Dans ce cadre, le Chef de l'Etat a insisté sur l'importance particulière qu'il accorde à la promotion de l'entreprenariat féminin, à travers, entre autres, le renforcement des capacités des femmes, la mobilisation des dispositifs de financements et la facilitation de l'accès des femmes à la terre, en vue de favoriser le développement de PME/PMI et d'activités génératrices de revenus, facteur de progrès social.

Abordant le point de sa communication portant sur la lutte contre le cancer, au moment ou le Sénégal, à l'instar de la communauté internationale, célèbre ce 4 février, la Journée mondiale de Lutte contre le Cancer, le Président de la République a souligné les dernières estimations faites par l'OMS en 2012, qui révèlent une incidence de 6800 nouveaux cas par an et un taux de mortalité de 72%.

Ainsi, exprimant son soutien aux personnes affectées par le Cancer et ses encouragements aux organisations non gouvernementales (ONG) œuvrant dans la lutte contre cette maladie notamment la Ligue sénégalaise contre le Cancer (LISCA), le Chef de l'Etat a demandé au Gouvernement de prendre les dispositions nécessaires pour intensifier les interventions dans le cadre du Plan national de Lutte contre le Cancer, en mettant l'accent sur la sensibilisation, la prévention, l'amélioration de la prise en charge des patients et l'égal accès aux médicaments anticancéreux et autres soins curatifs.

Au titre de son Agenda, le Président de la République a informé le Conseil de ses activités marquées par :

sa visite, en Arabie Saoudite, le 23 janvier 2015, pour présenter les condoléances du Sénégal, suite au décès du Roi Abdallah Ben Abdelaziz Al Saoud, au cours de laquelle, il a effectué la Oumra;

sa participation, à Addis Abeba, le 29 janvier 2015, à la réunion du Comité d'Orientation des Chefs d'Etat et de Gouvernement du NEPAD et au Sommet de l'Union Africaine, tenue sous sa présidence.

sa visite effectuée, le 30 janvier 2015, à Dresde, dans le Land de Saxe, en Allemagne, pour recevoir le Prix de la Paix et du Dialogue des Peuples, symbolisé par la remise de la Médaille de Saint Georges, afin de magnifier le modèle sénégalais de diversité culturelle et religieuse dans la coexistence pacifique, la démocratie et la stabilité politique.

sa participation, le 06 février 2015, à la réunion de Paris pour le lancement de la Fondation Franco-africaine pour la Croissance, qui matérialise un engagement du Sommet de l'Elysée des 6 et 7 décembre 2013.

Le Premier Ministre a présenté au Conseil, une communication axée sur la nécessité d'impulser une plus forte dynamique à la réalisation des projets pour atteindre les objectifs de croissance, à travers, la mise en œuvre diligente du programme d'investissements.

A cet effet, il a prévu, de tenir, chaque trimestre, une réunion de partage et de dialogue, sur toutes les questions stratégiques tel que l'état de mise en œuvre des engagements dans le cadre du Plan Sénégal Emergent, avec les partenaires techniques et financiers, le secteur privé, les élus et autres partenaires sociaux.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a rendu compte des principales conclusions du Sommet de l'Union Africaine, en soulignant les succès diplomatiques obtenus par le Chef de l'Etat, avec sa réélection, à l'unanimité, comme Président du Comité d'Orientation des Chefs d'Etat et de Gouvernement du NEPAD, pour un second mandat de deux ans, l'endossement de la candidature du Sénégal pour un siège de membre non permanent au Conseil de Sécurité pour la période 2016/2017 lors des élections prévues en octobre prochain à New York.

Il a, également, évoqué les résultats de la deuxième Session de la Grande Commission mixte de Coopération entre le Sénégal et le Koweït et l'engagement de ce pays à accompagner le PSE.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point sur la situation économique nationale et sur la conjoncture internationale.

Le Ministre de la Pêche et de l'Economie maritime a présenté une communication portant sur le Projet de Développement du port de Ziguinchor, d'un coût global de plus de 23 milliards, dont l'objectif est d'améliorer les services de transports maritimes permettant, à la fois, de désenclaver la région naturelle de la Casamance et de renforcer l'intégration sous régionale.

Le Ministre auprès du Président de la République en charge du suivi du PSE a présenté une communication portant sur le suivi de la mise en œuvre des activités du PSE.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a adopté :

le projet de loi portant réglementation du capital social de la société à Responsabilité limitée (SARL) ;

le projet de décret abrogeant et remplaçant le décret n°76-381 du 1er avril 1976 fixant le tarif des Commissaires priseurs ;

le projet de décret abrogeant et remplaçant le décret n°2002-803 du 09 août 2002 et portant statut des Huissiers de justice.

Au titre des mesures d'ordre individuel, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

Madame Saoudatou Ndiaye SECK, Ambassadeur du Sénégal en République gabonaise, est nommée, cumulativement avec ses fonctions, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal en République démocratique du Congo (RDC), avec résidence à Libreville ;

Monsieur Ndongo DIENG, Conseiller des Affaires étrangère principal, est élevé au rang de Ministre conseiller;

Monsieur Mohamed Lamine THIAW, Conseiller des Affaires étrangères, est nommé Directeur des Organisations internationales et de la Mondialisation au Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur;

Monsieur Bakasso GASSAMA, Expert en Ingénierie du Développement local, est nommé Directeur de l'Appui à l'Investissement et aux Projets à la Direction générale des Sénégalais de l'Extérieur;

Monsieur Amadou Lamine CISSE, Spécialiste en Sociologie et en Communication, est nommé Chef du Bureau économique près l'Ambassade du Sénégal en Italie;

Monsieur Makhtar LO, titulaire d'un diplôme d'Etudes supérieures spécialisées (DESS) en Gestion des services de santé (GSS),

précédemment Directeur de l'Etablissement public de Santé de niveau 1 de Linguère, est nommé Directeur du Centre hospitalier régional Amadou Sakhir MBAYE de Louga, en remplacement de Monsieur Saliou GAYE admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

Monsieur Abdoulaye THIAM, titulaire d'un diplôme supérieur en Travail social international (DSTSI), est nommé Directeur de l'Ecole nationale des Travailleurs sociaux spécialisés (ENTSS), poste vacant :

Docteur Marie Khémesse Ngom NDIAYE, Médecin spécialiste en santé publique, Matricule n°514 031/J, précédemment Médecin Chef de la Région médicale de Dakar, est nommée Directeur de la lutte contre la Maladie en remplacement du docteur Idrissa TALLA admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

Monsieur Abdou SARR, titulaire d'un diplôme d'Etudes supérieures en économie de la Santé, précédemment en service au centre hospitalier régional Amadou Sakhir MBAYE de Louga, est nommé Directeur de l'Etablissement public de Santé de niveau 1 de Linguère, en remplacement du Docteur Makhtar LO, appelé à d'autres fonctions ;

Madame Aminata Assome DIATTA, Commissaire aux Enquêtes économiques, est nommée Directeur du Commerce Extérieur, en remplacement de Monsieur Cheikh Saadbouh SECK, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Mbagnick DIOUF, Professeur d'Enseignement technique, est nommé Directeur de l'Appui au Développement local, en remplacement de Monsieur Adama DIOUF, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite;

Monsieur Mamadou Salif KANDE, titulaire d'une Maîtrise en Management des Organisations publiques, est nommé Directeur du Renouveau du Service public au Ministère de la Fonction publique, de la Rationalisation des effectifs et du Renouveau du service public, poste vacant.